

Ve RÉPUBLIQUE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 Mars 1967

Circonscription LISIEUX-FALAISE

Mesdames, Messieurs,

Le 18 Novembre 1962, tout comme le 23 Novembre 1958, vous m'avez fait l'honneur de m'élire votre Député au premier tour de scrutin.

Pour la troisième fois, je sollicite donc un mandat national, en ayant toujours à mes côtés le même Suppléant, mon ami **M. Maurice SIMON**, Vice-Président du Conseil Général du Calvados, Président de la Commission Départementale, Maire-Adjoint de Bretteville-sur-Laize, Secrétaire de la Caisse de Crédit Agricole de ce chef-lieu de canton.

Cette double candidature n'est-elle pas l'expression même de la continuité, de la stabilité dont se réclame la formation politique à laquelle nous avons la fierté d'appartenir.

La candidature d'un « sortant » est à la fois un compte-rendu de mandat et un engagement pour l'avenir.

Membre de la Commission de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations et Président de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales, je me suis efforcé d'obtenir les crédits nécessaires aux villes et communes de la région pour financer leurs équipements. A l'Assemblée Nationale, j'ai bien souvent appelé l'attention du Gouvernement sur les questions d'intérêt général ou particulier à notre Circonscription. J'ai posé de nombreuses questions écrites dans le cadre du contrôle parlementaire prévu par la Constitution. Cependant, dans les scrutins essentiels et en tant que membre de la majorité, j'ai soutenu le Gouvernement, mais il ne s'agit nullement d'une inconditionnalité dont nous fait grief l'opposition ; les votes de mon Groupe comme les miens ont toujours eu lieu après de très larges discussions, où nous avions tous la liberté totale d'intervenir. Il s'agit donc d'une **DISCIPLINE LIBREMENT CONSENTIE**, que nous avons jugée bénéfique pour l'avenir de la France.

Cette majorité, d'ailleurs, a construit une œuvre positive considérable que nul ne peut contester. Cependant, et ainsi que le Général de GAULLE lui-même l'a rappelé lors de son allocution à la veille de l'ouverture de la campagne électorale, il reste — et restera toujours — énormément à faire.

Ce sera la tâche de la future Assemblée Nationale et dont voici quelques chapitres :

Europe - Rapports avec les Etats

Poursuivre la nécessaire construction de l'Europe à partir des Etats, afin que cette Europe organisée atteigne les dimensions de l'Europe géographique, ce qui implique la coopération avec tous.

Cette coopération est un facteur évident de la Paix dans le Monde. Elle se conjugue avec le désir de la France d'exercer en ce domaine une action médiatrice, sans pour autant renier notre amitié traditionnelle avec les Etats-Unis.

Agriculture

Le Marché Commun Agricole, qui fut l'une des préoccupations majeures du Gouvernement, entrera totalement en vigueur le 1er Juillet 1968, c'est-à-dire qu'à cette date l'Agriculture française disposera de 180 millions de clients éventuels, les denrées étant achetées aux producteurs aux prix européens, supérieurs aux prix français actuels.

La campagne 1967-1968 sera donc une période de transition, qui permettra précisément aux prix français de se rapprocher des prix européens, le Gouvernement devant ainsi soutenir efficacement le marché.

En outre, des crédits suffisants devront être dégagés pour permettre aux Agriculteurs de bénéficier de subventions pour améliorer les structures et financer les investissements nécessaires.

D'une manière générale, l'Agriculture devra tendre à la parité promise par la Loi d'Orientation, ce qui implique une contribution importante de l'Etat à l'équilibre du budget des Prestations agricoles, les impôts agricoles ne devant croître, désormais, que dans la mesure exacte où s'élèvera le revenu agricole net.

Expansion Economique - Problème de l'Emploi

L'accroissement des revenus professionnels de toute nature : ceux des Industriels, des Commerçants, des Artisans, tout autant que ceux des Salariés comme des Fonctionnaires, ne peut provenir que de l'expansion économique, seule capable d'assurer le mieux-être à tous, sans pour autant remettre en cause la stabilité monétaire, donc le pouvoir réel d'achat. C'est pourquoi, dans cette Circonscription, tout devra être mis en œuvre pour favoriser la décentralisation industrielle, qui augmentera le nombre de postes de travail et permettra de fixer dans la région notre Jeunesse ; en particulier, je lutterai sans relâche pour que les Industriels acceptant de s'installer dans cette Circonscription bénéficient d'aides de l'Etat identiques à celles accordées aux Industriels s'implantant dans d'autres secteurs du Département.

Questions Sociales

Les impératifs sont permanents :

- Sollicitude constante envers nos Anciens ;
- Suppression totale des zones de salaires, d'ailleurs en exécution des promesses formelles faites par le Gouvernement ;
- Respect des droits des Anciens Combattants ;
- Refonte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques assurant une plus juste répartition de la charge fiscale, étant entendu que la taxe complémentaire, qui frappe encore les Agriculteurs et les Commerçants, doit disparaître. La part du revenu professionnel correspondant au travail de l'Exploitant doit être assimilée à un salaire et imposée comme tel ;
- Suppression du déficit de la Sécurité Sociale, tout en respectant le système actuel de sa gestion par des Administrateurs élus.

Logement

La construction de logements doit rester l'une des priorités nationales ; la dotation jusqu'ici attribuée à la région de Basse-Normandie est insuffisante ; nous devrons en obtenir un relèvement très sensible.

L'allocation-logement, complément indispensable des Allocations familiales, devra toujours permettre aux familles de revenu modeste de pouvoir se loger décemment.

Education Nationale, Jeunesse et Sports

Un effort considérable a été réalisé dans cette Circonscription depuis quelques années. Il reste à le parachever, en obtenant la création, notamment à Falaise, d'Etablissements techniques capables d'assurer la formation professionnelle des jeunes des villes et des campagnes.

En outre, des Collèges d'Enseignement Secondaire et des Collèges d'Enseignement Général, judicieusement répartis, devront être implantés dans les principales localités, afin de favoriser une décentralisation, donc une véritable démocratisation de l'Enseignement.

Les créations de postes d'Enseignants devront être suffisantes, afin d'éviter des classes surchargées.

Les installations sportives, les Maisons de Jeunes devront être développées.

* * *

Il est bien évident qu'un tel programme, qui nécessite la continuation d'une action et d'une politique, ne peut se concevoir que dans le maintien d'une majorité stable, face à une opposition d'ailleurs divisée.

* * *

Quant à mon action personnelle, je crois pouvoir dire qu'elle fut toujours orientée vers l'efficacité et le contact permanent avec mes Administrés, comme aussi avec les Organisations professionnelles et syndicales.

C'est ce « contact » qui m'a permis de rester particulièrement informé des problèmes propres à notre Circonscription.

Si, par la volonté des Electrices et des Electeurs, mon mandat est renouvelé, je me consacrerai totalement à ma tâche, comme par le passé, afin d'être digne de cette confiance.

Dr Robert BISSON

Maire de Lisieux
Président de la Commission des Finances du Conseil Général
Président de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités Locales
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole
Croix des Services Militaires Volontaires
DEPUTÉ SORTANT

SUPPLEANT :

Maurice SIMON

Vice-Président du Conseil Général
Président de la Commission Départementale
Maire-Adjoint de Bretteville-sur-Laize
Secrétaire de la Caisse de Crédit Agricole de Bretteville-sur-Laize
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole

NOUVELLES DE FALAISE